Créer ou reprendre une entreprise ?

28 juin 2017



Quand la question se pose de devenir indépendant, la réponse est très souvent de créer son entreprise mais la solution n'est pas aussi unilatérale. Il existe une autre possibilité : celle de reprendre une entreprise. Comment choisir entre les deux et pourquoi ? Existe-t-il une bonne réponse ?

Il y a des différences fondamentales entre les deux solutions mais également des points communs.

Créer une entreprise demande de partir de zéro, tout est à concevoir de l'idée d'un produit ou d'un service à sa commercialisation. Dans cette situation, la nouvelle entité est souvent l'extension du patron en terme de savoir-faire, d'organisation, d'idées, voire même de valeur. En contrepartie la visibilité est plus restreinte. Les prévisions et les hypothèses de réussite sont pour la majorité basées sur l'étude de marché qui est une évaluation de la situation. L'incertitude liée à la réalisation des prévisions est donc non négligeable ce qui peut limiter certaines sources de financement.

La reprise d'une entreprise permet de partir d'un existant tout en lui insufflant de nouvelles idées et une nouvelle dynamique. Les prévisions sont plus faciles compte tenu de l'historique. Le risque est donc moins important pour l'entrepreneur et d'éventuels investisseurs, a conditions de continuer l'activité existante. La contrepartie de ce risque réduit, est l'investissement initial nécessaire. Il est souvent conséquent car une entreprise en bonne santé a un prix mais les potentielles sources de financement sont également plus nombreuses. Les risques sont souvent liés aux vices cachés, il est donc primordial de bien analyser l'entreprise ciblée par la reprise.

Malgré ces différences importantes, dans les deux cas le futur chef d'entreprise doit savoir composer avec l'incertitude, la capacité à prendre des décisions, l'innovation, la responsabilité envers ses partenaires ou ses employés, la concurrence… Cette liste est non exhaustive mais le point commun se résume dans la fonction de chef d'entreprise.

Au final, le choix entre l'une ou l'autre des solutions est souvent une question d'opportunité, de capacité ou de sensibilité entrepreneuriale. Quel que soit le choix, il est important de savoir s'entourer et de se faire conseiller par des

Promove - Promotion économique
Rue de la Gare 2, C.P. 1460
1820 - Montreux (Switzerland)

+41 21 963 48 48
info@promove.ch

professionnels.

Cécile Enjolras, responsable de projet, Promove : +41 21 943 48 48 | Email | LinkedIn